

L'OBSE^RVATEUR

de la Cohésion Sociale

Bulletin Trimestriel de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale

L'Editorial de Coulibaly T. Ibrahima



Nos mœurs et coutumes en péril

«Si l'on ne peut vivre sans nuire, faisons en sorte de vivre en nuisant le moins possible.» Félix Houphouët BOIGNY.

La mise en pratique de cette pensée permettrait sans nul doute d'assurer le renforcement de la solidarité et la cohésion sociale. Malheureusement, elle ne semble pas être bien connue ou à tout le moins bien comprise par certains habitants de notre cher pays, la Côte d'Ivoire. La Patrie de la vraie fraternité.

A preuve, à Grand Yapo (Agboville), dans la nuit du 1er au 2 juillet, la paroisse Notre Dame a été profanée par des individus qui en ont détruit des symboles religieux. Le 10 août, c'est l'Eglise Sainte Cécile de Cocody à Abidjan qui a été désacralisée par un assassinat commis en son sein. Le 22 septembre, dans le village de Vetouo (Gagnoa), une tombe a été profanée par des inconnus pour en emporter des effets mortuaires.

Ce sont là des exemples qui traduisent la déchéance de nos mœurs. Le sacré dépouillé de sa substance par des actes qui heurtent la conscience humaine.

Qu'ils soient prémédités ou spontanés, ces faits sont la résultante de la désertion des devanciers, des plus âgés, des parents, des éducateurs, des formateurs sociaux, dans la transmission de la morale aux plus jeunes. Les relais ont été mal transmis. Nous avons démissionné, nous avons failli. Et les juniors se sont exprimés de la pire manière. A l'image de ceux qui ont offert un spectacle désolant au monde entier en ouvrant la tombe et le cercueil de leur idole d'artiste DJ Arafat le 31 août 2019 après son inhumation à Abidjan.

Au risque d'être pris pour complices par leur passivité observée dans l'escalade de faits qui portent un coup à la cohésion sociale, les dépositaires des us et coutumes que sont les acteurs de la morale familiale et publique sont invités à accroître leur action. Action d'encadrement, d'éducation. Outre ces personnes consacrées, tout un chacun à son niveau se doit de s'impliquer dans la moralisation de la vie publique. Seul gage pour nuire le moins possible à la cohésion sociale et à la paix.

Le Directeur Général

LA RUINE DE NOS VALEURS SOCIALES ET L'INDISCIPLINE MENACENT LA COHÉSION SOCIALE



Sommaire

Qui sommes-nous ? _____	P. 2
Actualité _____	P. 3
Etat de la Cohésion Sociale _____	P. 4-5
Plaidoyer _____	P. 6
Zoom Sur... _____	P. 7
L'OSCS en mouvement _____	P. 8

L'OBSE^RVATEUR de la Cohésion Sociale

Rédaction : OSCS sis aux II Plateaux 7^{ème} Tranche non loin du pont reliant la 8^{ème} Tranche.

04 BP 1861 Abidjan 04, Tél: 22426734

Site web : www.oscs.solidarite.gouv.ci

Facebook : Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale/OSCS

Directeur de la Publication : COULIBALY Tiohozon Ibrahima

Rédacteur en chef : YAObi Zeguela

Secrétaire Général de rédaction : Ningan Moussa COULIBALY

Editeur : Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale

Tirage : 2000 exemplaires

LE SYSTÈME INTÉGRÉ DE PRODUCTION ET DE GESTION D'INFORMATIONS STRATÉGIQUES EN MATIÈRE DE SOLIDARITÉ ET DE COHÉSION SOCIALE :

Un système informatique pour une gestion efficace des données issues de l'alerte précoce.

Pour un meilleur suivi de la cohésion sociale, l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion (OSCS) a développé un Système Intégré de Production et de Gestion d'Informations Stratégiques en matière de Solidarité et de Cohésion Sociale (SIPGIS-SCS). Il permet une meilleure gestion des données de solidarité et cohésion sociale.

La disponibilité de l'information sur les indicateurs

Depuis le 27 juin 2017, l'OSCS s'est doté d'un système informatique de gestion de données sur la solidarité et la cohésion sociale. Il s'agit du Système Intégré de Production et de Gestion d'Informations Stratégiques en matière de Solidarité et de Cohésion Sociale (SIPGIS-SCS). C'est un système qui, à terme, permettra d'obtenir l'indice de solidarité et de cohésion sociale. Il mettra donc à la disposition du gouvernement et des partenaires techniques et financiers des informations stratégiques sur la solidarité et de la cohésion sociale. En somme, le SIPGIS-SCS vise à automatiser la production et la gestion d'informations relatives à la solidarité et à la cohésion sociale.

Le système intégré est un outil muni d'une interface accessible au grand public pour consultations des données publiées, à partir d'un téléphone portable ou d'un ordinateur connecté à internet. Cependant pour en être un animateur, il faut disposer d'un identifiant et d'un mot de passe. On distingue plusieurs niveaux d'accès à ce système pour les animateurs.

Une utilisation évolutive et adaptable à plusieurs niveaux

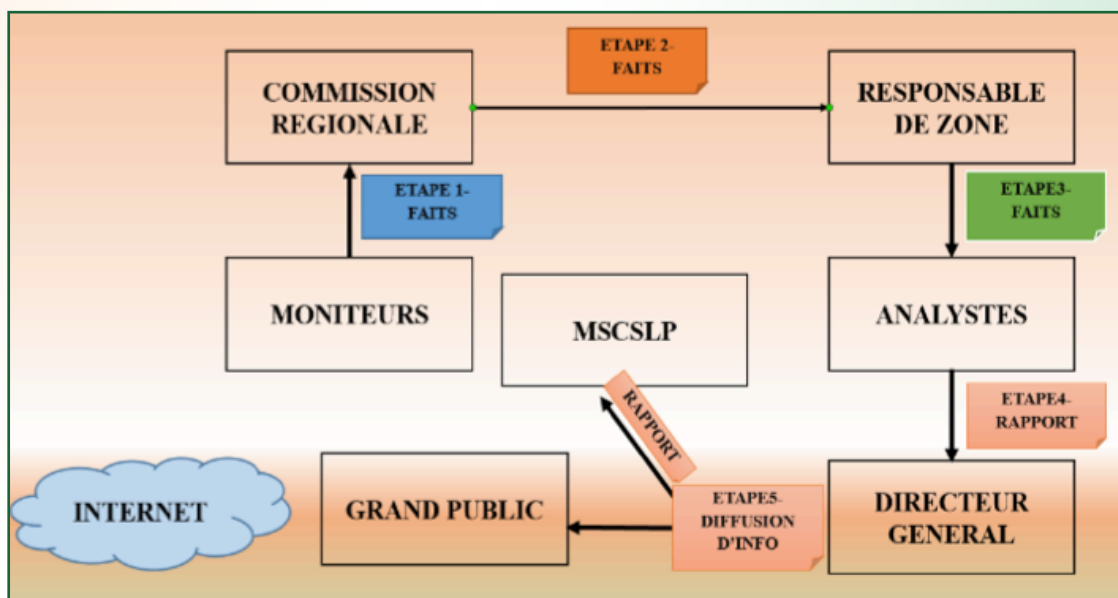
Ainsi nous avons l'interface ouverte au public qui présente une carte de la Côte d'Ivoire et permet de consulter les informations sur les faits ou incidents qui se sont produits dans les différentes localités. L'on peut y lire la description du fait, le nombre des victimes, la date du fait. Pour les animateurs du système, il existe 5 niveaux d'accès. Au niveau 1, on a le moniteur qui a le droit de soumettre des faits et la possibilité de les modifier. Au niveau 2, on retrouve la commission régionale animée par son secrétaire technique qui consulte les rapports d'incidents soumis par les moniteurs de sa région. Il doit recouper les faits, les corriger si nécessaire avant toute validation. Celui-ci peut également soumettre des rapports sans

avoir la possibilité de faire des recommandations. Au niveau 3, il y a le Responsable de zone. C'est un agent de l'OSCS qui a à charge le monitoring quotidien de l'état de la solidarité et de la cohésion sociale de sa zone selon une subdivision du pays en cinq zones faite par l'OSCS. Il peut consulter tous les rapports des faits soumis par les moniteurs et les commissions régionales de sa zone. Il peut modifier les incidents si cela s'impose. Au niveau 4, nous avons l'analyste qui a le droit de consulter tous les rapports d'incidents soumis par tous les moniteurs, les commissions régionales et les indicateurs renseignés par les points focaux de l'ensemble du système. Il peut produire des données statistiques et soumettre des rapports assortis de recommandations au Directeur Général de l'OSCS. Enfin au niveau 5, se trouve le Directeur Général, il peut consulter, modifier tous les faits validés par tous les autres niveaux et les publier ou non.

Un minutieux travail à la chaîne pour sauvegarder la Paix

De façon pratique, le SIPGIS-SCS fonctionne selon un schéma avec à la base, les moniteurs qui collectent les faits pour les rapporter à la Commission Régionale. Ces faits parviennent ensuite au niveau du Responsable de zone de l'OSCS qui après les avoir recoupés, les soumet aux analystes. Après l'étape des analyses, les faits sont transmis au Directeur Général sous forme de rapports avec des recommandations. Le Directeur Général, après avoir passé en revue lesdits rapports, peut les transmettre à sa hiérarchie, le Ministère en charge de la solidarité, la tutelle de l'OSCS. Les informations remontées permettent au Gouvernement de prendre des décisions avisées en conformité avec les réalités du terrain, pour prévenir les crises, corriger des situations et sauvegarder la Paix.

COULIBALY Ningan



Le schéma de fonctionnement du SIPGIS-SCS

INTOXICATION ALIMENTAIRE : Attention, le KOUTOUKOU tue !!!!

Le Koutoukou, cette boisson alcoolisée produite de façon artisanale et consommée généralement dans des débits de fortune a endeuillé des familles à Bingerville et à Yamoussoukro. Quatorze (14) personnes ont fait les frais de la consommation de cette boisson vendue dans des bistrotts installés de façon anarchique dans des quartiers précaires ou en zone rurale.

Les consommateurs du "Koutoukou" exposés à la mort !

Les 07 importants cas d'intoxication alimentaire enregistrés par l'OSCS depuis le début de l'année, ont fait au total 15 morts et 78 victimes de douleurs abdominales. Le troisième trimestre en a enregistré 01 à Bingerville et 01 autre à Yamoussoukro. Ces dernières intoxications ont été causées par la consommation de "Koutoukou". Conséquences : 09 morts et 05 autres victimes qui ont heureusement, échappé à la mort après une hospitalisation.

Des moments de plaisir au drame

A Bingerville, le 1er juillet 2019, dans le village d'Abatta, suite à la consommation de Koutoukou la veille, dix (10) jeunes hommes de retour à leur domicile se sont plaints de douleurs au ventre. Certains se sont immédiatement rendus au centre de santé le plus proche tandis que les autres ont minimisé leurs douleurs. 07 d'entre ces jeunes sont décédés et seulement les 03 qui ont été hospitalisés ont pu s'en sortir après quatre (04) jours d'hospitalisation.



Le Directeur Général de l'OSCS, émissaire de Madame la Ministre Mariatou Koné exprimant la compassion du Gouvernement aux notables d'Abatta-village au cours de la visite à la morgue de Bingerville

Deux mois après les incidents survenus à Bingerville, ce fut le tour de Kossou, précisément dans le village d'Angossè, d'enregistrer ses intoxiqués du koutoukou. Ici, ce sont 04 autres personnes qui ont souffert de la consommation de cette boisson qu'ils ont ingurgité dans un bistrot.

En effet, la journée du 07/09 a été un cauchemar pour quatre (04) jeunes gens qui ont consommé du Koutoukou dans un bistrot. Deux parmi eux ont eu la vie sauve, parce qu'ayant été conduits très tôt à l'hôpital du village tandis que les deux autres ont eu moins de chance. En effet, évacué à l'hôpital du village, l'un des deux (02) est décédé et l'autre, transféré au CHR de Yamoussoukro, rendra malheureusement l'âme.

La prompte intervention des autorités administratives et traditionnelles a permis de circonscrire l'intoxication

Ces cas d'intoxications ont entraîné une prompte réaction des populations vivant dans les deux localités. Les autorités administratives, politiques et la chefferie traditionnelle ont réagi promptement pour en circonscrire les conséquences.

A Bingerville, sur instruction de Madame la Ministre en charge de la Solidarité, une équipe conduite par le Directeur Général de l'OSCS s'est jointe aux autorités administratives avec le Préfet d'Abidjan en tête pour exprimer la compassion de l'Etat aux populations. Ils ont recommandé aux populations de s'abstenir de consommer en cette période, cette boisson dans ce village puis dans tout le District d'Abidjan. Le maquis dans lequel avaient bu ces jeunes hommes a été fermé et la tenancière, interpellée par la gendarmerie. Des prélèvements ont été faits par les services de santé puis soumis à des analyses afin d'identifier les causes réelles du drame. Les enquêtes qui ont été ouvertes ont permis de saisir 30.000 litres de cette boisson alcoolisée dans le même village. Les familles des victimes décédées et celles hospitalisées ont été assistées par le gouvernement à travers Monsieur Hamed Bakayoko, Ministre d'Etat, Ministre de la Défense à hauteur de 500 000 FCFA par victime décédée et 100 000 FCFA par survivant.

A Kossou, le jour des faits, la gendarmerie a procédé à l'arrestation de la vendeuse avant d'ouvrir une enquête afin de faire la lumière sur l'incident.



Des fûts de Koutoukou découverts au village d'Abatta

Des responsabilités engagées !

Les consommateurs, les tenanciers mais aussi les autorités locales ou traditionnelles devraient s'engager pour une meilleure protection face aux dangers du Koutoukou.

Tout d'abord, les consommateurs du Koutoukou devront dorénavant savoir qu'il n'y a pas que cette boisson pour se faire plaisir. Pour ceux qui ne peuvent pas s'en passer, il serait bien de diminuer leur consommation par eux-mêmes tout en évitant les débits qui présentent des caractéristiques hygiéniques douteuses. Ces consommateurs devraient aussi être prompts à se rendre dans un centre de santé à la moindre douleur abdominale après avoir bu de cet alcool car il faut concilier la consommation, le plaisir occasionnel et la préservation de la santé.

Aussi, les tenanciers de bistrotts sont-ils appelés à s'approvisionner chez les fournisseurs dont la production a fait l'objet de contrôle de la part des autorités compétentes. Ils devront à leur tour s'assurer de la propriété sur leur lieu de vente.

Enfin, ces boissons couramment mal conservées, devraient faire l'objet de contrôle de la part des autorités compétentes et leaders communautaires. Ainsi, pour plus de vigilance, des comités d'hygiène et de vigilance devront être mis sur pied dans les quartiers afin d'imposer aux tenanciers des bistrotts, une ligne de conduite qui participera à la sauvegarde de plusieurs vies humaines.

Ferdinand MEKAPEU
Mamadou SANOGO

LA COHÉSION SOCIALE À L'ÉPREUVE DES CATASTROPHES, DÉRIVES SOCIALES ET DES ACCIDENTS

Comme au deuxième trimestre 2019, ce sont les faits des dimensions DÉFENSE/SÉCURITÉ et DIVERSITE notamment ceux en lien avec les accidents et la criminalité dans la première dimension, et l'intolérance et le non-respect pour la seconde qui ont marqué ce troisième trimestre.

FRÉQUENCE DES FAITS PAR DIMENSION			
DIMENSION	SOUS-DIMENSION	Nombre de faits	Proportion en %
DÉFENSE/SÉCURITÉ	Accident	3615	97,203
	Criminalité	61	1,640
	Confiance dans les institutions de défense et de sécurité	03	0,0807
DIVERSITE	Respect et tolérance	34	0,914
INCLUSION	Gouvernance	03	0,0807
	Accès aux services de santé	02	0,0538
	Accès à l'emploi	01	0,0269
TOTAL		3719	100

Les routes continuent de tuer : prenons garde

Selon les données recueillies par l'OSCS et le Gspm, l'indiscipline des automobilistes, des motocyclistes et l'imprudence des piétons ont occasionné ce trimestre 3393 accidents de la route qui ont coûté la vie à 142 personnes et fait 5675 blessés soit un total de 5817 victimes. Ce qui donne une moyenne journalière de 39 accidents. Par rapport au trimestre précédent avec 3067, on constate une hausse de 326 accidents. Cependant, on remarque une baisse au niveau des victimes ; 18 pour les décès et 213 pour les blessés pour un total de 164 morts et 5724 blessés pour le trimestre précédent.

Toutes les résolutions prises par le Gouvernement, notamment la mise en application de la mesure instaurant le permis à points, pour prévenir les accidents de la route après de nombreuses actions engagées par le gouvernement, qui peinent à voir un début d'application, ne rassurent pas quant à une baisse prochaines de ces chiffres.

Encore des incendies meurtriers

Les données recueillies par l'OSCS et le Gspm font état de 382 incendies ce trimestre. Soit une baisse de 75 cas par rapport au trimestre précédent. Cela donne une moyenne d'environ 04 incendies par jour. Comme au trimestre précédent, ces incendies sont à l'origine de 10 décès (02 hommes, 03 femmes et 05 enfants). Ils ont fait en outre 09 blessés. Parmi les incendies meurtriers, il faut noter celui d'Abobo Belleville dans la nuit du 08 au 09 juillet qui a ravagé 03 habitations et leurs contenus (effets vestimentaires, documents administratifs, ustensiles de cuisine, meubles, appareils électroménagers). Cet incendie a fait 02 morts (01 homme et 01 enfant), 02 femmes blessées. Ensuite celui du 17 août 2019 à Cocody, Riviera-Palmeraie non loin du

pont du Nouveau Camp où un feu de garage d'origine inconnue a coûté la vie à une femme et sa fille. Le 20 août 2019 au quartier Gbébouto à Attécoubé, un incendie provoqué par une fuite de gaz a décimé une famille de 04 personnes (le père, la mère enceinte et leurs deux (02) filles âgées de 6 et 3 ans). Il y a aussi l'incendie d'origine inconnue du 30 août 2019 au quartier Phare de Grand-Bassam qui a causé la mort d'une femme et de sa fille et provoqué plusieurs blessés. Enfin on a 01 mort et 05 blessés causés par un feu de gaz au village d'Anoumabo à Marcory le 21 septembre 2019.



Une vue de la maison incendiée à Gbébouto/Attécoubé ayant décimé une famille de 04 personnes le 20 août 2019

Le nombre toujours important de ces incendies et leurs graves conséquences montrent la nécessité de renforcer la sensibilisation afin d'éviter ou de réduire d'éventuels dégâts liés aux incendies.

Effondrements, éboulements, noyade, inondation, électrocutions provoquent décès et dégâts

Sept (07) décès par noyade ont été aussi enregistrés. Parmi ces décès, quatre (04) sont dus à des chavirements de pirogue, deux (02) dans un cours d'eau traversant la ville de Gagnoa et un (01) à la nage.

En ce qui concerne les écroulements, quatre (04) cas ont été enregistrés. D'abord, le 14 août à Oumé, un pan de la dalle d'un bâtiment (R+1) s'est écroulé sur trois (03) fillettes, faisant un (01) décès et deux (02) blessées. Les trois (03) autres sont dus aux pluies torrentielles. Ainsi à Boundiali, deux (02) cas ont été signalés le 29 août. Au quartier Yélé où une maison s'est effondrée sur deux (02) petits garçons faisant un (01) mort et un (01) blessé au environ de 17h. Au quartier Baya, le pan de la cuisine d'une maison s'est effondré sur une fillette de 04 ans qui a eu la jambe fracturée. Enfin le 23 septembre, au quartier Orly 2 de Daloa, un pan de clôture s'est effondré sur des enfants faisant un (01) et quatre (04) blessés.

On enregistre aussi trois (03) cas décès par électrocution à Toulepleu-Péhé le 14 août, Boundiali le 06 septembre et à Divo le 18 septembre.

Le seul cas d'éboulement enregistré est celui du 28 août à Dimbokro-Djangokro où sur un site d'orpaillage clandestin, une portion de terre s'est détachée et est tombée sur des jeunes gens qui creusaient, faisant un (01) mort.

Deux (02) cas d'intoxication alimentaire ont également été signalés dus à la consommation de boisson locale alcoolisée couramment appelée « Koutoukou ». Il s'agit d'abord de celui du village d'Abatta à Bingerville le 1er juillet où sept (07) personnes ont trouvé la mort et 03 autres ont été hospitalisés. Le second cas a fait deux (02) hommes décédés et deux (02) autres hospitalisés pour des douleurs intestinales, le 07 septembre à Yamoussoukro-Kossou dans le village d'Angossé.

Les inondations relevées par l'OSCS ce trimestre concernent seulement la première moitié du mois de septembre. Elles n'ont occasionné aucune perte en vie humaine. Cependant, on a enregistré de nombreux dégâts matériels parmi lesquels la destruction partielle ou totale d'habitations, de ponts et de cultures dans certaines localités comme Agboville, Man, Bangolo, Madinani, Koutouclou-Konankro et Bandamakro (Hiré), Kong, Gouhé-Houyé et Kpantouopleu (Zouan-Hounien). Ces inondations sont essentiellement dues à la crue des fleuves et rivières avoisinants ces localités après des pluies torrentielles.

Baisses des agressions

Les diverses formes d'agressions et les homicides ont fait, pour ce trimestre vingt-huit (28) morts soit trois (03) de moins que le trimestre passé pour les faits que l'OSCS a enregistrés. Six (06) cas de coupeurs de route faisant quatre (04) ont également été signalés.

Il faut reconnaître que les moyens dégagés par l'Etat pour enrayer toutes les formes d'agressions ont commencé à porter des fruits. Cependant, les autorités sécuritaires doivent maintenir en place le dispositif surtout les patrouilles sur les routes pour endiguer cette dérives sociales et renforcer la confiance des populations.

Attaques contre les Forces de Défense et de Sécurité (Fds)

Il est important de signaler d'une part l'usage d'arme à feu par une dizaine d'individus non identifiés au commissariat du 2ème arrondissement de Yamoussoukro le 20 septembre qui a blessé un (01) policier et endommagé un véhicule. Et d'autre part l'attaque de la brigade de gendarmerie de Guiglo le 25 septembre par des individus encagoulés qui ont emporté deux Kalachnikovs. Ces deux faits qui mettent en exergue le retour des attaques contre les Fds, accentuée par la détention illicite d'armes à feu montre la nécessité d'actions de vigilance dans les postes de police et de gendarmerie afin de faire face à d'éventuelles attaques.

Violences basées sur le genre

Il faut aussi souligner les cas de violences basées sur le genre enregistrés.

Un (01) cas de maltraitance d'enfant a été signalé. Il s'agit d'une orpheline de 14 ans qui a été violemment battue par sa grande sœur qui est aussi sa tutrice, le 15 juillet à Kahen Zarabaon-BANGOLO. Dans la même localité, le 21 du même mois, une femme enceinte de 5 mois a été battue et mise dehors avec ses 4 enfants par son conjoint ivre pour avoir refusé d'avoir des rapports sexuels avec lui.

Concernant les viols, on note dans le mois de juillet, d'abord celui du 05 à Bayota/GAGNOA où une fillette de 10 ans a été violée par un individu non identifié. Elle a été admise à l'hôpital de la ville. Ensuite le 17 à Bloléquin, sur l'axe menant au canton Gbo, six (06) femmes ont été violées par des inconnus alors qu'elles revenaient des champs. Puis le 27, six (06) individus ont violé une jeune fille encore à Kahen zarabaon, après avoir l'avoir droguée lors d'une veillée funèbre. Sa famille qui l'a conduite au centre social de Bangolo pour une prise en charge et a porté plainte à la brigade de gendarmerie de Bangolo. Pour finir, le 08 août à Fresco, une fillette de 05 ans a été violée au domicile familial par un inconnu. Après l'avoir conduite à l'hôpital pour des soins, sa mère absente lors des faits, a porté plainte à la gendarmerie contre X.

Conséquences des conflits : aucune perte en vie humaine

L'OSCS a enregistré ce trimestre dix-huit (18) conflits qui ont fait une quarantaine de blessés et causés d'importants dégâts matériels qui sont généralement des destructions d'habitations, de cultures, de boutiques et abattages de bétail. Parmi ces conflits, on dénombre sept (07) conflits intercommunautaires, quatre (04) conflits fonciers, trois (03) conflits entre populations et forces de l'ordre, deux (02) conflits intracommunautaires, un (01) conflit de chefferie, et enfin un (01) conflit entre Agriculteurs et éleveurs.



Rencontre de l'équipe de l'OSCS avec la chefferie de Grand Roc

Une note d'espoir cependant, aucune perte en vie humaine n'a été enregistrée ce trimestre du fait de ces conflits. Les populations seraient-elles devenues moins violentes ? Auraient-elles entendue tous les messages lancés par le Gouvernement et les autorités compétentes. Si tel est le cas alors, cela est à saluer. Néanmoins, il faut rester vigilant et continuer les campagnes de sensibilisations des populations afin de minimiser les conflits et leurs dégâts.

LES MOTOCYCLISTES AU CŒUR DES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Sur 3393 accidents de la route enregistrés au cours du 3ème trimestre 2019, 1313 impliquent les motocyclistes. Soit 38,43% des accidents.

Les accidents de la route imputables aux motocyclistes sont liés en grande partie à l'imprudence de ceux-ci. Ils font très souvent fi des règles élémentaires du code de la route.

En effet, nombreux sont ces usagers d'engins à deux roues qui, n'ayant jamais suivi de cours de conduite dans une auto-école et ne possédant donc pas le permis exigé, à savoir la catégorie A, font de la moto au mépris des règles de conduite sur nos routes et dans nos rues. Ils sont ainsi la cause de nombreux accidents.

Des accidents qui s'expliquent généralement par la non-maîtrise des panneaux de signalisation, l'excès de vitesse, le non-respect des feux tricolores, le non-port de lunette appropriée aux motocyclistes, l'alcoolémie élevée et les mauvais dépassements.

Les motocyclistes, principales causes des accidents dans nos villes.

Le District d'Abidjan enregistre le plus grand nombre d'accidents de motocyclistes avec **746 cas**, soit **57,20%** pour ce troisième trimestre. Il est suivi des villes de Bouaké et de Korhogo avec respectivement **256 cas (19,63%)** et **194 cas (14,87%)**.

Selon nos moniteurs dans ces différentes localités, les motocyclistes dans leur grande majorité n'ont pas suivi de cours de conduite. Ils n'ont donc aucune notion du code de la route. Ce sont en fait des usagers, qui dès qu'ils savent faire avancer un engin à deux roues se prévalent d'être des conducteurs. Aussi, leur imprudence s'expliquerait dans la majorité des cas par leur méconnaissance des règles de conduite. Ce qui est la cause de leur forte implication dans les accidents de la route en agglomération.

Des accidents aux conséquences parfois graves.

Les motocyclistes sont généralement impliqués dans les cas de collision entre eux-mêmes, ou contre des piétons qu'ils renversent, s'ils ne sont pas eux-mêmes renversés par des véhicules. Parfois aussi ils dérapent tout seul ou font des chutes. Ces accidents provoqués par eux ont fait au cours de ce trimestre **15 morts sur un total de 142 morts** par la route, soit **11,90%** et plus de **1770 blessés** sur un total de 5755 blessés soit environ 30,75%.

Ces blessés succombent souvent suite à leurs blessures ou restent handicapés à vie parce que subissant soit des amputations soit des traumatismes crâniens. En cause, le non-respect des consignes de sécurité notamment le port du casque. Les victimes de ces graves accidents, mettent ainsi leurs familles dans la précarité puisque souvent chefs de ménages, et n'étant plus productives, donc sans source de revenus.

D'où la nécessité pour les motocyclistes de réduire les conséquences de ces accidents avec le port du casque et des combinaisons adaptées.

Mieux s'équiper pour réduire les conséquences d'éventuels accidents

Indiscipline et irrégularités constituent des facteurs favorisant des blessures graves ou de morts liés aux accidents de motocyclistes. En effet, outre le non-respect du code de la route, il est constaté l'absence du port d'équipement de protection

par la plupart des motocyclistes en circulation. Ainsi, en cas d'accident, cette absence d'équipement expose leur corps à des dommages irréversibles.

La prudence est mère de sûreté dit-on. Aussi, se vêtir d'équipement de sécurité revient-il à se protéger des conséquences graves d'éventuels accidents.

Soulignons également que chaque élément faisant partie de l'équipement de sécurité du motocycliste joue un rôle particulier dans la protection du corps de celui-ci. Ainsi selon l'*Association des Assureurs Français au service de la Protection et des Risques*, certains équipements protègent spécifiquement des parties du corps du motocycliste en cas de danger.

Ainsi, le port d'un casque intégral attaché, protège la tête et le cou de lésion cérébrale grave et de traumatisme crânien ;

Un blouson de moto en veste renforcée (cuir, jean...) protège le torse et le bras de luxation de l'épaule et de fracture de clavicule ;

Loin d'être un simple effet de mode comme certains pourraient le croire sous nos cieux, des gants renforcés et rembourrés, protègent les mains des fractures de poignets ;

Le motocycliste doit porter un pantalon spécifique de moto en cuir qui protège ses hanches, ses tibias et ses genoux des lésions et fractures ;

Il y a enfin les bottes de moto ou chaussures fermées montantes, qui protègent la cheville du motocycliste de lésions et fractures.

Réduire les accidents de moto : renforcer la prévention

Plusieurs campagnes de sensibilisation ont été menées par les autorités à travers le Ministère du Transport et l'Office de Sécurité Routière (OSER), appelant les conducteurs en général et les motocyclistes en particulier à plus de prudence. L'OSER a également sensibilisé au respect de la vitesse autorisée, au port du casque de protection, de même à éviter l'alcool au volant et tous les comportements à risque (décrocher son téléphone et l'introduire dans son casque comme une oreillette).

Au-delà de ces campagnes de sensibilisations, il faut :

- **Renforcer les mesures de répression ;**
- **Renforcer et corser la pénalisation des infractions des motocyclistes ;**
- **Réglementer la circulation des engins à deux roues en leur réservant des passages sur les routes.**

**TOURE Yacouba
FOFANA Mamadou**

L'OBSERVATOIRE DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA COHÉSION SOCIALE SENSIBILISE DES ASSOCIATIONS DE JEUNES D'ABIDJAN À L'ALERTE PRÉCOCE

L'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale a sensibilisé durant ce trimestre les jeunes de trois communes d'Abidjan et la plateforme inter confessionnelle des Femmes de Côte d'Ivoire au renforcement de la paix et de la solidarité par l'alerte précoce.

Attécoubé : Mobilisation de la Jeunesse et du conseil municipal

Dans la petite salle de la mairie d'Attécoubé, le 3 juillet dernier, une équipe de l'OSCS a sensibilisé 41 jeunes à la paix, à la prévention des conflits et à l'alerte précoce. Elle a présenté l'OSCS et expliqué son mécanisme d'alerte précoce. La délégation a été accueillie par un conseiller municipal représentant le maire de la commune, M. Fofana Soalio, qui a exprimé sa reconnaissance à l'OSCS d'avoir choisi la jeunesse de leur commune pour échanger sur cette importante thématique. Etaient également présents à la rencontre, Messieurs OUOMBLEYON Simon-pierre Stéphane, Chef de cabinet et FOFANA Soalio, Conseiller Municipal. Ils ont tous deux encouragé l'initiative et ont félicité les jeunes présents pour leur mobilisation.

Koumassi : Le bureau de la jeunesse engagée dans le monitoring et la cohésion sociale.

A Koumassi, la rencontre a eu lieu dans les locaux de l'EPP Mondon le 04 juillet dernier. La délégation de l'OSCS a été reçue par le président des jeunes, Arsène Kouamé. L'OSCS s'est entretenue avec 08 jeunes sur les notions de paix et de cohésion sociale, de même que sur le mécanisme d'alerte précoce de l'observatoire qui s'appuie notamment sur les moniteurs, les commissions régionales. Déjà acquis à la cause de la Paix, le président des jeunes de Koumassi a indiqué que tout son bureau est déjà moniteur pour le compte de l'OSCS. Arsène Kouamé a promis sensibiliser à son tour les autres membres de son organisation afin que ceux-ci rejoignent le cercle des moniteurs de l'OSCS.

Treichville : La jeunesse communale engagée auprès de l'OSCS

Le 08 août dernier à la Médiathèque de la mairie de Treichville, une équipe de l'OCS a tenu une rencontre avec la jeunesse communale. Présidée par le Chef de département de la communication et des relations extérieures de l'OSCS, M. Eugène Bilé, cette rencontre a porté sur l'OSCS et son mécanisme d'alerte précoce. Ce sont au total, 16 jeunes qui ont pris part à la séance d'information et de sensibilisation. Et que M. Bilé a sollicité pour devenir moniteurs d'alerte précoce pour la sauvegarde de la paix. La jeunesse communale de Treichville a promis s'engager aux côtés de l'OSCS en tant que moniteurs, afin de participer au renforcement de la paix en Côte d'Ivoire.



Photo de famille avec le bureau des jeunes de Koumassi le 04 juillet 2019.

L'OSCS rencontre la Plate-Forme Interconfessionnelle des Femmes en Côte D'Ivoire

L'Observatoire de la solidarité et de la cohésion sociale a tenu le 25 juin dernier, une séance de travail avec la Plateforme interconfessionnelle des femmes en Côte d'Ivoire (PIFCI), qui œuvre pour la recherche de la paix et la cohésion sociale. La rencontre a eu lieu dans les locaux de ladite plate-forme dans la commune du Plateau.

Il s'est agi de présenter les objectifs et les missions de l'OSCS. Les membres de la PIFCI ont été invités à intégrer la famille des moniteurs bénévoles de l'OSCS afin de rapporter les incidents qui se dérouleront dans leurs différentes localités.

La Présidente de la PIFCI, Hadja Fofana Mariam, a, au nom de ses membres remercié l'OSCS pour cette initiative qui est «d'unir les forces pour un résultat meilleur». Mme Fofana a pour finir, sollicité, l'OSCS pour un renforcement de capacité afin que la PIFCI soit mieux outillée pour d'une part mener à bien des activités dans le cadre de sa mission qui est la recherche de la Paix, et d'autre part pour accompagner l'OSCS dans le monitoring.

Depuis le 03 mars dernier, la PIFCI, a entamé une caravane de la paix, dénommée «marchons d'un même pas».

MANGOUA Eudoxie

LA PROMOTION DE LA SOLIDARITÉ : LA CÉLÉBRATION DE LA JNS 2019

La Journée Nationale de la Solidarité (JNS) 2019 a été officiellement célébrée cette année au Lycée Classique d'Abidjan dans la commune de Cocody, le jeudi 29 août 2019. Elle était placée sous la présidence effective du Professeur Mariatou KONE, Ministre de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté.

Des origines de la JNS

Instituée par décret n° 2007- 654 du 20 décembre 2007, cette journée célèbre le 25 août de chaque année la solidarité et magnifie les actes notables ayant contribué à sa promotion, au renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale au double plan local et national. Journée de commémoration, JNS vise à intégrer la solidarité comme une valeur essentielle du vivre-ensemble. L'édition 2019 de la JNS était la 12^e du genre.

La célébration de la JNS 2019

Initialement prévue le 25 août 2019, la JNS a été exceptionnellement célébrée cette année le 29 août dans l'enceinte du Lycée classique, dans la Commune de Cocody. Le choix de cette commune s'explique par le fait qu'elle a souffert des situations d'inondations pendant la saison des pluies en 2018, avec le plus grand nombre de décès enregistré.

Le thème de l'édition 2019 était « La solidarité, une valeur citoyenne pour une Côte d'Ivoire paisible ». De façon générale, la JNS 2019 visait à promouvoir la solidarité comme expression de la citoyenneté. Et cela s'est traduit en des actions de sensibilisation des populations à la pratique citoyenne de la solidarité et à la coexistence pacifique. Cette journée est aussi l'occasion de récompense et d'encouragement d'initiatives ayant favorisé la promotion de la solidarité au sein des communautés à la base.

Aussi, la JNS 2019 a-t-elle été marquée par deux temps forts: La décoration d'acteurs ayant marqué l'année 2019 par leur engagement en faveur de la solidarité et l'adresse de Madame la ministre de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté aux invités.

La distinction des personnalités pour leur engagement au renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale

Le premier temps fort de la JNS 2019 a été la décoration de 23 personnalités dans l'ordre national du mérite de la solidarité.



Un aperçu des personnalités distinguées à la cérémonie

Six (06) ont été faits commandeurs, neuf (09) officiers : il s'agit entre autres du Directeur Général de l'OSCS, de la Directrice Pays de la Fondation Childrens of Africa, du Préfet d'Abidjan, etc. ; ainsi que huit (08) autres chevaliers. Ces personnes ont été distinguées pour « leur contribution effective à l'effort de solidarité agissante ». Mme la ministre a profité de cette occasion pour inviter tous les citoyens ivoiriens et l'ensemble des populations vivant en Côte d'Ivoire à vivre véritablement cette culture de la solidarité qui permet d'être sensible aux souffrances du prochain et de savoir partager.

Appel à la mutualisation des efforts pour plus de solidarité

Le deuxième temps fort de la cérémonie a été l'importante adresse de Mme la ministre de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté, le Professeur Mariatou KONE.



Allocution du Pr Mariatou KONE, Ministre de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté

Mme la Ministre a souligné que la culture de la solidarité a toujours fait la force des sociétés africaines en termes d'entraide et d'assistance mutuelle. Ainsi la prise en compte de toutes les couches est nécessaire pour une société nationale harmonieuse, c'est pourquoi le Président de la république, son excellence M. Alassane OUATTARA a milité en faveur de la mise en place d'un Programme Social de Gouvernement (PS Gouv) doté d'un budget de 725.7 milliards F CFA.

En référence au thème de l'année, Mme la ministre a indiqué que la solidarité citoyenne, caractérisée par la promptitude dans les moments de sinistre et de catastrophe permet de sauver des vies et d'apporter l'assistance humanitaire. Cela est nécessaire à la gestion des situations d'urgence.

Tout en remerciant le Gouvernement, les citoyens, les agences humanitaires, en particulier les agences du Système des Nations Unies, les Organisations non Gouvernementales nationales et internationales, les entreprises du secteur privé et toutes les bonnes volontés pour leur présence constante aux côtés de l'Etat, Mme la ministre, a, au nom du Gouvernement, lancé un appel à tous les habitants de Côte d'Ivoire pour une mutualisation des efforts à l'effet de consolider l'édifice de la solidarité agissante.